

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE

AMENDEMENT

N ° 52

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 37, substituer au mot :

« conforme »

le mot :

« conformes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.